

DÉPÔT
du 25 OCT. 2005

N° 05 2953 Le Greffier,

(1935 B311)

ORDONNANCE

Nous, Philippe PIOT, Président du Tribunal de Commerce de CHAMBERY, assisté de Maître MEY, Greffier associé,

Vu la requête qui précède de M Jacques PESTRE, agissant en qualité de Président de la SAS B.M.R.A., dont le siège social est à CHAMBERY (73000), 2080 avenue des Landiers, et de Président de la SAS BONNARD dont le siège social est à ROANNE (42000) 37 boulevard Bernard Palissy, en date du 14 octobre 2005, déposée au Greffe le 21 octobre 2005, sous le N°3746 et les motifs y exposés.

Désignons en qualité de commissaire à la fusion

Monsieur Philippe SOUCHAL
38-40 rue Vaugelas 75015 PARIS

Aux fins de procéder à la mission qui a été indiquée dans ladite requête.

Ordonnons les mesures de publicité légale.

Fait et donné en notre Cabinet à CHAMBERY, le 25 OCT. 2005

Le Greffier,



Le Président,



DÉPÔT
du 21 OCT. 2005

N° 3746 Le Greffier,

REQUETE CONJOINTE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY

Le soussigné :

- Monsieur Jacques PESTRE, agissant en qualité de Président de la Société B.M.R.A., Société par actions simplifiée au capital de 5 661 000 euros, dont le siège social est à Chambéry (73000), 2080 avenue des Landiers, identifiée sous le numéro 056 503 097 au registre du commerce et des sociétés de Chambéry,

- Monsieur Jacques PESTRE, agissant en qualité de Président de la Société Ets BONNARD, Société par actions simplifiée au capital de 151 875 euros dont le siège social est à Roanne (42000), 37 boulevard Bernard Palissy, identifiée sous le numéro 405 780 834 au registre du commerce et des sociétés de Roanne,

A l'honneur de vous exposer :

Que la Société B.M.R.A. envisage de réaliser, avant le 31 décembre 2005, la fusion par voie d'absorption de la société suivante :

- Société Ets BONNARD, Société par actions simplifiée au capital de 151 875 euros dont le siège social est à Roanne (42000), 37 boulevard Bernard Palissy, identifiée sous le numéro 405 780 834 au registre du commerce et des sociétés de Roanne,

Qu'en conséquence, il a l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire unique à la fusion chargé d'en faire le rapport dans les termes de l'article L. 236-10 du Code de commerce et d'établir le rapport prévu à l'article L. 225-147 du même Code.

Que le soussigné déclare :

Que la Société B.M.R.A a pour commissaires aux comptes :

- titulaire : KPMG AUDIT, 51 rue de Saint Cyr – 69009 LYON;
- suppléant : M. Jean-Paul VELLUTINI, 1 cours Valmy – 92923 PARIS LA DEFENSE,


Que la Société Etablissements BONNARD a pour commissaires aux comptes :

- titulaire : SA SOGECO-GCA, 19 rue Docteur Charcot – 42100 SAINT ETIENNE
- suppléant : M. FERRATON Roland, 7 rue Fernand Léger – 42600 MONTBRISON

**SOUS TOUTES RESERVES
ET VOUS FEREZ JUSTICE**

Fait à Chambéry en deux exemplaires originaux, le 14 octobre 2005

M. Jacques PESTRE
Président de la SAS B.M.R.A.

 **POINT.P**
Matériaux de Construction
SAS B.M.R.A.
2080 Avenue des Landiers 73000 CHAMBERY CEDEX
☎ 04 79 96 80 00 Fax 04 79 96 80 36
RCS Chambéry B 056 503 097 - Code NAF 315 F

POUR COPIE CONFORME

Le Greffier

